Cinquantième année. - N ° 165 A 30 août 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 6

03 – ALLIER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTLUÇON

Ventes et cessions

445 164 031 RCS Montluçon.
COMCENTRE SUD.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 75000 EUR.
Adresse : 3, avenue Marx Dormoy, BP 1209, 03100 Montluçon.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion PROJET DE FUSION ENTRE COMCENTRE SUD Société à responsabilité limitée au capital de 75 000 euros Siège social : 3 avenue Marx Dormoy BP 1209 03100 MONTLUCON 445 164 031 00152 RCS MONTLUCON ET COMCENTRE SUD-OUEST Société à responsabilité limitée au capital de 55 000 euros Siège social : 3 avenue Marx Dormoy - BP 1209 03104 MONTLUCON CEDEX 540 096 518 00019 RCS MONTLUCON AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTLUCON (03) du 04/08/17, la société COMCENTRE SUD, Société à responsabilité limitée, au capital de 75 000 euros, dont le siège social est 3 avenue Marx Dormoy BP 1209 03100 MONTLUCON, immatriculée sous le n° 445 164 031 RCS MONTLUCON, et la société COMCENTRE SUD-OUEST, Société à responsabilité limitée au capital de 55 000 euros, dont le siège social est 3 avenue Marx Dormoy - BP 1209 03104 MONTLUCON CEDEX, immatriculée sous le n° 540 096 518 RCS MONTLUCON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société COMCENTRE SUD par la société COMCENTRE SUD-OUEST. La société COMCENTRE SUD ferait apport à la société COMCENTRE SUD-OUEST de la totalité de son actif, soit 6 101 253,60 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 4 334 126,91 euros. La valeur nette des apports s'élève à 1 767 126,59 euros, arrondis à 1 767 127 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu serait fixé à 23 parts sociales de la société COMCENTRE SUD-OUEST contre 1 part sociale de la société COMCENTRE SUD. En rémunération de l'apport, 17 250 parts sociales nouvelles de 100 euros chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société COMCENTRE SUD-OUEST, à titre d'augmentation de son capital social de 1 725 000 euros. La prime de fusion s'élèverait alors à 42 127 euros. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'associée unique des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/10/2016 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par COMCENTRE SUD depuis le 01/10/2016 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par COMCENTRE SUD-OUEST. La société COMCENTRE SUD sera dissoute de plein droit sans

liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de MONTLUCON au nom des deux sociétés le 24 Août 2017. Pour avis.

